



# Notre reportage sur les éoliennes

publié le 11/04/2013 - mis à jour le 12/04/2013

par Edith Tanché, Manon Fraudeau, Camille Ardouin et Nina Bigliardo

Article sur les éoliennes

fait par : Edith Tanché, Manon Fraudeau,  
Camille Ardouin et Nina Bigliardo

Au cours des journées du 2 et du 4 avril 2013, nous avons pu visiter les éoliennes de Venours (parc éolien de Lusignan).

Créées par la société Sergies, c'est un des deux sites de la Vienne. Elles ont été construites par le maître d'œuvre Vestas (entreprise locale et européenne). L'objectif de ce site était de créer de l'électricité à partir d'énergies renouvelables (le vent).

Le projet de construction a commencé en 2003 et s'est terminé en 2012. Un permis de construire a été déposé en 2007 et les travaux ont officiellement débuté l'année dernière. Les éoliennes sont devenues fonctionnelles à partir du 26 septembre et ont toutes les 3 coûté au total 7 millions d'euros (une éolienne seule coûtant environ 2 millions d'euros).

En tout une éolienne mesure 123 m de haut : le mât mesure 78 m et une pale 45m ; et pèse 258 tonnes. La durée de vie d'une éolienne est d'environ 30 ans. Les pales tournent à partir d'un vent à 9 Km/h ; elles entraînent le rotor (mécanisme rond maintenant les pales reliées les unes aux autres) puis la génératrice (intérieur de la nacelle) qui produit du courant. Le courant est ensuite transmis à travers un câble souterrain vers un poste électrique, puis est redistribué dans le réseau. L'énergie est revendue à Soregies 0,84 € le Kwh, et le site de Venours produit environ 12 millions de Kwh par an.

Malgré son apparence imposante, une éolienne ne produit un son que d'une valeur de 45 décibels.

Les constructeurs ont essayé de ne pas s'implanter dans les couloirs migratoires des oiseaux et font recenser chaque année le nombre de pertes. Les plus touchés sont le busard cendré et la pipistrelle.

Grâce aux éoliennes, 3600 tonnes d'émissions de CO2 dans l'atmosphère ont été évitées.

## Portfolio

